



FICHE ACTION M2E 2

Former les médecins du travail et infirmières pour favoriser le maintien en emploi des travailleurs atteints de maladies chroniques évolutives

Pilote

Société de Médecine du Travail du Val de Loire (SMTVL)

Partenaires associés

ARS

Cible

Médecins du travail et infirmières en santé au travail

Janvier 2018

Descriptif

Formation des médecins du travail et des infirmières des services de santé au travail sur le maintien dans l'emploi des salariés atteints de maladies chroniques évolutives.

Déroulement de l'action

Phase 1 : Organisation d'une journée de formation portant notamment sur les pratiques professionnelles de maintien dans l'emploi dans le cadre des pathologies neurodégénératives et des pathologies psychiatriques.

Indicateurs

Nombre de médecins et infirmières ayant participé à la journée de formation dans le cadre de leur développement professionnel continu.

2017 :
Phase 1

2020 : bilan de l'action